

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 03710

Numéro SIREN : 300 560 588

Nom ou dénomination : MESSER FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 18773

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/18773

Déposant :

Nom/dénomination : MESSER FRANCE

Forme juridique :

N° SIREN : 300 560 588

N° gestion : 2001 B 03710



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 24 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 0 0 5 6 0 5 8 8 0 0 5 1 3 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1		
				31122019		31122018		
				Net		Net		
				3		4		
		Brut		Amortissements, provisions				
		1		2				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	277 230		277 230	277 230
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 137 254	6 434 510	702 744	808 394
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	8 228 559	4 400 455	3 828 104	3 792 165
		Constructions	AP	AQ	24 799 835	17 825 648	6 974 187	7 164 770
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	231 875 739	185 725 359	46 150 380	45 922 392
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	67 142 188	51 967 061	15 175 127	16 627 512
		Immobilisations en cours	AV	AW	9 756 223	1 396 921	8 359 302	7 704 632
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				0
		Autres participations	CU	CV	48 629 361		48 629 361	48 629 361
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	BI	126 225		126 225	121 963	
TOTAL (II)		BJ	BK	397 972 614	267 749 954	130 222 660	131 048 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 581 040	296 793	1 284 247	1 428 522
		En cours de production de biens	BN	BO	361 474		361 474	457 911
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	2 253 020		2 253 020	2 350 216
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	56 914		56 914	56 914
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	32 888 532	3 444 658	29 443 874	29 742 412
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 538 962		2 538 962	3 547 453
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	3 691 579		3 691 579	3 240 022
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	302 057		302 057	386 073	
	TOTAL (III)	CJ	CK	43 673 578	3 741 451	39 932 127	41 209 523	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	441 646 192	271 491 405	170 154 787	172 257 942	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU MESSER FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 663 320 ...)	DA	22 663 320	22 663 320	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	39 265 635	39 265 635	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 266 332	2 266 332	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	8 507	8 507	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	19 164 135	19 164 135	
	Report à nouveau	DH	(61 476)	1 843 340	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 521 358	(1 904 816)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	10 751 809	10 539 719	
	TOTAL (I)		DL	97 579 620	93 846 172
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	926 455	342 259	
	Provisions pour charges	DQ	6 062 837	2 913 195	
	TOTAL (III)		DR	6 989 292	3 255 454
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 835 095	47 445 927	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 503 935	16 624 614	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 991 405	5 700 826	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 346 633	1 024 237	
	Autres dettes	EA	1 429 251	999 488	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 479 556	3 361 224	
TOTAL (IV)		EC	65 585 875	75 156 316	
(V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	170 154 787	172 257 942	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 542 790	29 763 484		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 689 284	FB	136 687	FC	12 825 971	13 696 015	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	83 042 607	FE	1 787 722	FF	84 830 329	80 826 735
			FG	33 110 702	FH	3 003 170	FI	36 113 872	34 138 916
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	128 842 593	FK	4 927 579	FL	133 770 172	128 661 666	
	Production stockée*					FM	(193 633)	420 865	
	Production immobilisée*					FN	1 618 575	2 034 958	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 288 360	4 375 862	
	Autres produits (1) (11)					FQ	87 108	41 520	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	138 570 582	135 534 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	22 934 400	24 334 380	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	269 552	67 516	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	61 446 265	65 146 981	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 146 781	3 006 538	
	Salaires et traitements*					FY	19 715 173	17 609 725	
	Charges sociales (10)					FZ	8 232 129	8 183 165	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	12 079 527	12 884 871
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	449 642	(276 483)
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	326 677	1 016 638	
	Autres charges (12)					GE	543 740	712 151	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	129 143 886	132 685 482	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 426 696	2 849 389	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	67 151	54 563	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 251	12 050	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	83 798	1 917 353	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	162 200	1 983 966	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 409 975	2 247 337	
	Différences négatives de change					GS	(22 009)	4 595 825	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 387 966	6 843 162	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 225 766)	(4 859 196)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 200 930	(2 009 807)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU MESSER FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 194 952	533 457	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 107 760	340 149	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 1 179 594	1 334 009	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 1 482 306	2 207 615	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 962 912	615 683	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 24 236	243 898	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 4 675 880	1 308 216	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 5 663 028	2 167 797	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (4 180 722)	39 818	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 498 850	(65 173)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 140 215 088	139 726 452	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 136 693 730	141 631 268	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 3 521 358	(1 904 816)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 67 151	54 563	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 1 185 812	3 248	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX 339	8 520	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 2 256 255	2 562 442	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 89 793	129 300		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DETAIL LIGNE HB				
PRIX DE VENTE DES IMMOBILISATIONS CEDEES		107 760		
DETAIL LIGNE HC				
REPRISE PROVISION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		957 594		
REPRISE PROVISION LITIGES PERSONNEL		182 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

MESSER FRANCE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 22.663.320 EUR
Siège social : 24 Quai Gallieni - 92150 SURESNES
300 560 588, RCS Nanterre

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS ORDINAIRES
PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 JUIN 2020

L'AN DEUX MIL VINGT et le 30 juin,

La société **Messer Industries GmbH**, une société à responsabilité limitée de droit allemand et dont le siège social est situé Messer Platz 1, 65821 Bad Soden, Allemagne, immatriculée au tribunal local (Amtsgericht) de Frankfurt am Main sous le numéro HRB 111628 (ci-après l'Associé Unique), au capital social de 30.391,00 EUR, détenant l'intégralité des actions composant le capital social de la Société, dûment représentée par Monsieur Matthias Störmer and Monsieur Carsten Knecht, cogérants,

Agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société :

MESSER FRANCE SAS

Société par actions simplifiée

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 300 560 588

Dont le siège social est 24 Quai Gallieni, 92150 SURESNES,

au capital de 22.663.320 Euros, divisé en 2.266.332 actions de 10 Euros chacune,

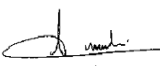
en application de l'article 19 B des statuts, après information préalable du Commissaire aux comptes et des représentants du Comité Social et Economique, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Quitus au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Pouvoirs pour les formalités.

MESSER FRANCE SAS - Décisions de l'Associé Unique du 30/06/2020

1 
Paraphes





PREMIERE DECISION

L'Associé unique de la Société, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique de la Société prend acte des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard du 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts mentionnées dans le rapport de gestion du Président.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique de la Société donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique de la Société décide d'affecter comme suit le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élevant à 3.521.358 (trois millions cinq cent vingt et un mille trois cent cinquante-huit) Euros :

- Affectation au poste de Report à Nouveau **3.521.358 Euros**

Soit la somme de : 3.521.358 Euros

Cette décision est adoptée.

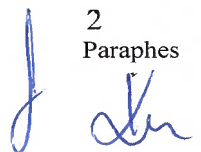
QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique de la Société décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi et de manière générale faire tout ce qui est ou sera nécessaire et signer tout document en vue de l'exécution des présentes décisions.

Cette décision est adoptée.

MESSER FRANCE SAS - Décisions de l'Associé Unique du 30/06/2020

2
Paraphes

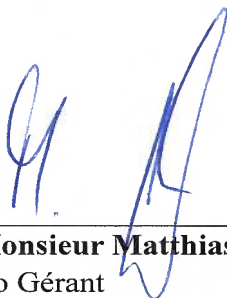


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

MESSER INDUSTRIES GmbH



Nom: **Monsieur Carsten Knecht**
Titre: **Co gérant**



Nom: **Monsieur Matthias Störmer**
Titre: **Co Gérant**

MESSER FRANCE SAS - Décisions de l'Associé Unique du 30/06/2020

3
Paraphes





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Messer France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Messer France S.A.S.
24, Quai Gallieni - 92150 Suresnes
Ce rapport contient 36 pages
Référence : JLC-202-42

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Messer France S.A.S.

Siège social : 24, Quai Gallieni - 92150 Suresnes
Capital social : €22 663 320

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé unique de la société Messer France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Messer France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 2 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

- La note B de l'annexe, « Immobilisations financières », expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des règles comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels sur les estimations auxquelles elles conduisent et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice (sans incidence sur les comptes 2019)

- La note 1 de l'annexe fait état de la crise sanitaire du Covid-19.

Nous avons été conduits à examiner les conséquences éventuelles de cet événement. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude créée par cet événement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 juin 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Louis Caulier
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 24 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 0 0 5 6 0 5 8 8 0 0 5 1 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122019					
		N-1 31122018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (1) AH	AI	277 230	277 230		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	7 137 254	6 434 510		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	8 228 559	4 400 455	3 828 104	3 792 165
		Constructions AP	AQ	24 799 835	17 825 648	6 974 187	7 164 770
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	231 875 739	185 725 359	46 150 380	45 922 392
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	67 142 188	51 967 061	15 175 127	16 627 512
		Immobilisations en cours AV	AW	9 756 223	1 396 921	8 359 302	7 704 632
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				0
		Autres participations CU	CV	48 629 361		48 629 361	48 629 361
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières* BH		BI	126 225		126 225	121 963	
TOTAL (II) BJ		BK	397 972 614	267 749 954	130 222 660	131 048 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	1 581 040	296 793	1 284 247	1 428 522
		En cours de production de biens BN	BO	361 474		361 474	457 911
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	2 253 020		2 253 020	2 350 216
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	56 914		56 914	56 914
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	32 888 532	3 444 658	29 443 874	29 742 412
		Autres créances (3) BZ	CA	2 538 962		2 538 962	3 547 453
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
	Disponibilités CF	CG	3 691 579		3 691 579	3 240 022	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	302 057		302 057	386 073	
	TOTAL (III) CJ	CK	43 673 578	3 741 451	39 932 127	41 209 523	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	441 646 192	271 491 405	170 154 787	172 257 942	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :	Créances :					

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MESSER FRANCE			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 663 320)	DA	22 663 320	22 663 320
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	39 265 635	39 265 635
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 266 332	2 266 332
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	8 507	8 507
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	19 164 135	19 164 135
	Report à nouveau	DH	(61 476)	1 843 340
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 521 358	(1 904 816)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	10 751 809	10 539 719
TOTAL (I)	DL	97 579 620	93 846 172	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	926 455	342 259
	Provisions pour charges	DQ	6 062 837	2 913 195
	TOTAL (III)	DR	6 989 292	3 255 454
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 835 095	47 445 927
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 503 935	16 624 614
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 991 405	5 700 826
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 346 633	1 024 237
	Autres dettes	EA	1 429 251	999 488
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 479 556	3 361 224
TOTAL (IV)	EC	65 585 875	75 156 316	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	170 154 787	172 257 942
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 542 790	29 763 484	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 689 284	FB	136 687	FC	12 825 971	13 696 015	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	83 042 607	FE	1 787 722	FF	84 830 329	80 826 735
			FG	33 110 702	FH	3 003 170	FI	36 113 872	34 138 916
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	128 842 593	FK	4 927 579	FL	133 770 172	128 661 666	
	Production stockée*			FM	(193 633)			420 865	
	Production immobilisée*			FN	1 618 575			2 034 958	
	Subventions d'exploitation			FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	3 288 360			4 375 862	
	Autres produits (1) (11)			FQ	87 108			41 520	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	138 570 582			135 534 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	22 934 400	24 334 380		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	269 552	67 516		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	61 446 265	65 146 981		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 146 781	3 006 538		
	Salaires et traitements*				FY	19 715 173	17 609 725		
	Charges sociales (10)				FZ	8 232 129	8 183 165		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	12 079 527	12 884 871		
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	449 642	(276 483)	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	326 677	1 016 638		
	Autres charges (12)				GE	543 740	712 151		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	129 143 886	132 685 482			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	9 426 696	2 849 389			
opérations en communi	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	67 151	54 563		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 251	12 050		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN	83 798	1 917 353		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)				GP	162 200	1 983 966			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 409 975	2 247 337		
	Différences négatives de change				GS	(22 009)	4 595 825		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)				GU	1 387 966	6 843 162			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 225 766)	(4 859 196)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	8 200 930	(2 009 807)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU MESSER FRANCE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	194 952	533 457	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	107 760	340 149	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	1 179 594	1 334 009	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 482 306	2 207 615	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	962 912	615 683	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	24 236	243 898	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	4 675 880	1 308 216	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 663 028	2 167 797	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(4 180 722)	39 818	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	498 850	(65 173)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	140 215 088	139 726 452	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	136 693 730	141 631 268	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	3 521 358	(1 904 816)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	67 151	54 563
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 185 812	3 248
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	339	8 520
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 256 255	2 562 442
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	89 793	129 300	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
DETAIL LIGNE HB			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRIX DE VENTE DES IMMOBILISATIONS CEDEES					107 760	
DETAIL LIGNE HC						
REPRISE PROVISION AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					957 594	
REPRISE PROVISION LITIGES PERSONNEL					182 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

**ANNEXE
(Loi du 30 avril 1983)**

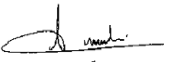
l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 170.154.787 EUR et au
e dont le total s'élève à 140.215.088 EUR.

nois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 s'est soldé par un

au sommaire ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

prêtés le 2 juin 2020 par le Président de la société.





BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2019 AU 31/12/2019	INFORMATIONS		
	PRODUITES	NON PRODUITES	
	Note n° ou Tableau n°	Non significatives	Non applicables
MODES COMPTABLES			
Amortissement	1		
Amortissements et des provisions	1		*
Amortissement méthode			*
Amortissements élémentaires pour donner une image fidèle	2		
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT			
Amortissement immobilisé	3		
Amortissements	4		
Amortissement des dettes	5		
Amortissements supplémentaires sur :	6		
Amortissement de plusieurs postes du bilan	7		*
Amortissements incorporelles			*
Amortissements			*
Amortissements de l'actif circulant			*
Amortissement sur éléments tangibles de l'actif circulant			*
Amortissements dirigeants			*
Amortissement	8		
Amortissement	9		
Amortissements constatés d'avance	10		*
Amortissement sur plusieurs exercices			*
Amortissements propres	11		
Amortissement capital social	12		*
Amortissements			*
Amortissements amortissables			*
Amortissement chiffre d'affaires	13		
Amortissement impôt sur les bénéfices	14	*	
Amortissement		*	
INFORMATIONS FINANCIERES			
INFORMATIONS FINANCIERES			
Informations financières			*
Informations financières			*
Informations financières par des suretés réelles			*
Informations financières évaluations fiscales dérogatoires	1		
Informations financières et allègements de la dette future d'impôt	15		
Informations financières des dirigeants	1		
Informations financières	16		
Informations financières mères	17		
Informations financières et participations	18		
INFORMATIONS SIGNIFICATIVES			*

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 1

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DES DE L'EXERCICE

Un puits d'une profondeur de 3706 mètres a été réalisé en 1963 par la société ESSO REP mis en service à titre de puits de recherche exclusif de recherches d'hydrocarbures. Ce puits a mis en évidence la présence de gaz carbonique entre 2549 et 2635 m3. Un bouchon de ciment a été posé à cette profondeur.

La Société Industrielle de l'Anhydride Carbonique, ci-après « S.I.A.C. », a effectué des études de faisabilité et d'évaluation des réserves de gaz carbonique sur le forage de Vacquières. Suite à la découverte du gisement de gaz carbonique intercepté par ce forage, par pétition du 7 juin 1995, la société a obtenu l'attribution d'une concession de mines de gaz carbonique dite de « Vacquières » d'une superficie de 30 km2 portant sur partie du territoire des départements de l'Hérault et du Gard. Par décret en date du 10 août 1995, publié au journal de la République française le 20 août 1995, la concession de VACQUIERES a été attribuée à la S.I.A.C. pour une durée de 25 ans et

la concession de la S.I.A.C. est devenue Messer France SAS.

Le gisement de gaz carbonique de Vacquières étant resté inexploité depuis sa création, la DREAL a autorisé en décembre 2016 à la société Messer France SAS de procéder à la déclaration d'intérêt public (DADT) et d'utilisation d'installations minières et de stockage, conformément à l'article L. 2121-1 du Code de l'énergie n°2006-649 du 2 juin 2006 modifié.

Le projet de fermeture se fera en trois étapes : la première étape consistera en une campagne de contrôle de la cavité. La seconde étape, la plus lourde et coûteuse, consistera à mettre en place 6 barrières à ciment (notamment 4 bouchons de ciments) afin de mettre en sécurité de manière définitive la cavité. Suite à la mise en place des barrières, une période d'observation de 6 mois sera mise en œuvre. Pendant cette période, Messer France consultera la DREAL afin de valider la fermeture de la cavité. En cas de réponse positive de la DREAL, une troisième étape se déroulera avec la mise en place d'un bouchon de 50 mètres de hauteur dans la partie haute du casing restant, tous les travaux seront réalisés sur une profondeur de 2 mètres sous la surface du sol, une plaque métallique sera installée à cette profondeur. La cave du puits sera détruite et remplie de terre afin d'assurer que la nature pourra reprendre ses droits et que la zone ne pourra être

Les dépenses, qui devraient s'étaler de 2020 à 2022, Messer France a provisionné la somme de 10 millions d'euros.

Messer France a conclu un accord avec la société IBETEC, en charge du système de stockage, pour la construction de l'usine de LCO2 à Lacq (sud-ouest de la France). Cette partie de son service à des sous-traitants sans avoir déclaré les sous-traitants à

Messer France a reçu deux mises en demeure de deux sous-traitants, les sociétés
Z.

française, Messer a procédé à l'arrêt du paiement d'une facture restante de 89.500
France à l'entrepreneur général IBETEC.

liquidation judiciaire de l'entrepreneur général IBETEC a été prononcée.

, Messer France a été assignée par chacun des deux sous-traitants susmentionnés et
total de réclamation s'élevant à 614.000 euros..

es de Messer France, et compte tenu de la probabilité élevée que les parties
déboutées, aucune provision n'avait été enregistrée jusqu'en 2019 au titre de ce

ce de plaidoiries du 17 décembre 2019, le juge a pris position en faveur des sous-

gard à l'audience et à la jurisprudence récente nettement favorable aux actions
ants, Messer France a enregistré une provision pour risques de 524.500 euros afin de
a risque.

encore un montant de 89.500 euros dans ses livres en raison de la facture non réglée à
IBETEC, l'intégralité du risque de 614.000 euros a été couvert.

EVENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (SANS COMPTES 2019)

Messer France a été condamnée à payer aux sous-traitants GAME et CLEMESY le
euros - à exécution provisoire -, majoré des intérêts moratoires à la capitalisation,
justice. Le jugement sur les recours de Messer devant avoir lieu le 3 mars 2020 n'a

par Messer France sont dirigés à l'encontre de deux assureurs en responsabilité
leur d'une garantie de paiement de 115.000 euros.

2019, date de clôture de l'exercice, et le 1^{er} juin 2020, date d'arrêté des comptes est
bitaire liée au COVID-19. La société Messer France a pris l'ensemble des mesures
en de la production au travers d'un Plan de Continuité d'Activité tout en préservant
au complet. Toutefois, cette crise affecte la société par une baisse d'activité sur ses
gaz de l'air, tant sur le liquide que sur le conditionné. A contrario, la demande sur
est très forte, et tous les moyens sont mis en œuvre par Messer France pour livrer ses

équences de cette pandémie, tout comme les mesures de confinement évolutives en
encore connus, les incidences d'une éventuelle crise économique à suivre ne sont pas

METHODS D'EVALUATION

exercice clos au 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément à la
çaise.

préparés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03
comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan

La comptabilité en coûts a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts
réels, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les
détails.

METHODES COMPTABLES

«méthodes»

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 1 (suite 3)

ègles comptables, à compter du 01^{er} janvier 2005, les immobilisations doivent être
ée d'usage qui correspond à celle admise par l'Administration, mais sur leur durée

rtissement d'un certain nombre d'immobilisations a été modifié en 2005. Il en est

morties sur 20 ans au lieu de 15 ans,
nes de CO2, sur 15 ans au lieu de 8 ans,
ment le gros œuvre, sur 40 ans au lieu de 15 ans.
cadres et les palettes, précédemment amortis sur 15 ans, le sont dorénavant sur 10

ion de la dotation aux amortissements de 212.090 EUR.

sibilité, un amortissement dérogatoire a été comptabilisé pour ce même montant, au
en définitive à neutraliser l'impact des modifications intervenues pour se conformer

éciation ont été calculés suivant la méthode linéaire ou dégressive, en fonction de la
on les taux ci-dessous :

ations incorporelles	20% à 100%
	6.67% à 20%
	2.50% à 10.00%
matériel	6.67% à 33.33%
	6.67% à 20%
omatique,	10% à 33.33%
et divers	5% à 10%

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 1 (suite 4)

B – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

comptabilisés au coût d'acquisition.

l'exercice la valeur actuelle des titres est déterminée selon une méthode multicritère
perspectives d'avenir de la société.

elle est inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est enregistrée d'un

C - STOCKS ET EN-COURS

es ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

duction ont été évalués à leur coût de production.

nt, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la

D - CREANCES ET DETTES

été évaluées pour leur valeur nominale.

et d'une provision statistique sur la base du risque de non recouvrement.

que a été affinée pour mieux prendre en compte notre capacité à recouvrer des

ion, inspirée de la norme IFRS 9, fait ressortir une amélioration substantielle du taux

anciennes. Ce changement d'estimation résulte en une reprise de la provision

e 645.002 EUR.

monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de

l'exercice. Les pertes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une

e.

E - DISPONIBILITES

banques ou en caisses ont été évaluées pour leur valeur nominale.

F - ACHATS

payés à des tiers, soit 28.446 EUR, ont été incorporés dans les comptes d'achats

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 1 (suite 5)

G - CHARGES DU PERSONNEL

de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une

H - CHIFFRE D'AFFAIRES

ntes de biens, gaz et matériels annexes, et de services sont comptabilisés au moment de la prestation de service.

rtation ne concerne que les ventes directes exportées. Les fournitures destinées à l'extension de taxe sont incluses dans le chiffre d'affaires "France".

I - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

tionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

J - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

contradictoires de la jurisprudence dans ce domaine, il a été considéré :

ation formelle par les clients, des clauses de cette nature insérées, par la société dans les conditions de vente et de livraison, aucun montant ne devrait être inscrit au pied du bilan dans la case des provisions assortie d'une telle clause ;

otation écrite de cette clause, par la société, lorsqu'elle figurait dans les conditions de vente des gaz, ses stocks et ses immobilisations lui appartenant en pleine propriété.

propriété est, par ailleurs, sans effet sur les transactions intergroupe.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 1 (suite 6)

K – PROVISIONS

charges sont évaluées conformément au règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

meilleure estimation à la date d'arrêté des comptes.

ment des provisions pour litiges à caractère commercial et fiscal et des provisions
bits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite.

s médailles du travail et les indemnités de départ à la retraite sont déterminés par un
méthode des proratas.

lisées varient selon les conditions démographiques et économiques.

tant de déterminer la valeur actuelle des engagements est basé sur le taux des

pour déterminer la valeur des engagements pour l'exercice clos le 31/12/2019 est de

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Elément : 1
Note : 2

IS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

aires des commissaires aux comptes comptabilisés en 2019, au titre du contrôle légal
171.100 EUR.

ctions effectuées avec les sociétés liées, filiales et participations du groupe Messer,
as normales du marché sauf celles consécutives à une fusion, division et contribution
abilisées à la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue.

nce pas d'activités ayant un caractère de recherche fondamentale. Les dépenses
ations de développements applicatifs ne constituent pas de la recherche pure selon les
table du groupe Messer.

ngagée sur ses achats d'électricité 2020 pour un montant total de 5.191.930€.

R FRANCE				Néant <input type="checkbox"/> *				
DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
TOTAL I		CZ		D8		D9		
Relles		TOTAL II	KD	7 097 402	KE		KF	317 082
			KG	8 050 807	KH		KI	179 286
			KJ	10 172 562	KK		KL	142 919
			KM	9 021 125	KN		KO	
ants	M2		KP	4 988 283	KQ		KR	503 714
ants	M3		KS	225 062 137	KT		KU	8 589 877
			KV	419 793	KW		KX	
			KY	24 642 239	KZ		LA	706 513
			LB	3 363 761	LC		LD	165 393
			LE	37 935 205	LF		LG	19 743
			LH	9 101 553	LI		LJ	5 382 594
			LK		LL		LM	
TOTAL III		LN	332 757 465	LO		LP	15 690 039	
ivalence		8G		8M		8T		
		8U	48 629 361	8V		8W	0	
		IP		IR		IS		
res		IT	121 963	IU		IV	4 262	
TOTAL IV		LQ	48 751 324	LR		LS	4 262	
+ III + IV)		ØG	388 606 191	ØH		ØJ	16 011 383	
par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
IN		CØ		DØ		D7		
IO		LV	0	LW	7 414 484	IX		
IP		LX	1 534	LY	8 228 559	LZ		
IQ		MA	0	MB	10 315 481	MC		
IR		MD	0	ME	9 021 125	MF		
IS		MG	28 768	MH	5 463 229	MI		
IT		MJ	1 776 275	MK	231 875 739	ML		
IU		MM	4 964	MN	414 829	MO		
IV		MP	48 015	MQ	25 300 737	MR		
IW		MS	52 821	MT	3 476 333	MU		
IX		MV	4 659	MW	37 950 289	MX		
MY	4 727 924	MZ	0	NA	9 756 223	NB		
NC		ND		NE		NF		
IY	4 727 924	NG	1 917 036	NH	341 802 544	NI		
IZ		ØU		M7		ØW		
IØ		ØX	0	ØY	48 629 361	ØZ		
II		2B		2C		2D		
I2		2E	0	2F	126 225	2G		
I3		NJ	0	NK	48 755 586	2H		
I4	4 727 924	ØK	1 917 036	ØL	397 972 614	ØM		



[Signature]

FRANCE	Néant <input type="checkbox"/> *
--------	----------------------------------

**ÉTATS DES MOUVEMENTS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
CY		EL		EM		EN	
PE	6 011 778	PF	422 732	PG	0	PH	6 434 510
PI	4 258 642	PJ	143 346	PK	1 533	PL	4 400 455
PM	7 467 923	PN	141 986	PO	0	PQ	7 609 909
PR	6 237 612	PS	402 948	PT	0	PU	6 640 560
PV	3 311 664	PW	289 412	PX	25 896	PY	3 575 180
PZ	179 139 475	QA	8 339 460	QB	1 753 577	QC	185 725 358
QD	195 756	QE	37 288	QF	4 964	QG	228 080
QH	16 127 557	QI	1 269 874	QJ	45 434	QK	17 351 997
QL	2 906 473	QM	222 628	QN	52 820	QO	3 076 281
QP	30 503 704	QR	809 853	QS	2 854	QT	31 310 703
QU	250 149 073	QV	11 656 795	QW	1 887 078	QX	259 918 523
ØN	256 160 851	ØP	12 079 527	ØQ	1 887 078	ØR	266 353 033

ÉTATS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

DOTATIONS		REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Colonne 2 de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
N2		N3		N4		N5	N6
P6		P7		P8		P9	Q1
Q4		Q5	282	Q6		Q7	Q8 44 205
R2		R3	18 114	R4		R5	R6 87 054
R9		S1		S2		S3	S4
S7		S8		S9		T1	T2
T5		T6	441 774	T7		T8	T9 337 710
U3		U4		U5		U6	U7
V1		V2	265 245	V3		V4	V5 (59 826)
V8		V9	15	W1		W2	W3 (15)
W6		W7	232 163	W8		W9	X1 (197 038)
X4		X5	957 593	X6		X7	X8 212 090
		NM					NO
		NS	957 593	NT		NU	NV 212 090
	NR						NZ
Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	957 593	Total général non ventilé (NW-NY)			212 090

MONTANTS		AUGMENTATIONS		DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS		MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	
Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
				Z9		Z8	
				SP		SR	



[Signature]

FRANCE					Néant <input type="checkbox"/> *		
Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
BT		TA		TB		TC	
BU		TD		TE		TF	
BV		TG		TH		TI	
BX	10 539 719	TM	1 169 683	TN	957 593	TO	10 751 809
D3		D4		D5		D6	
IJ		IK		IL		IM	
BY		TP		TQ		TR	
BZ	10 539 719	TS	1 169 683	TT	957 593	TU	10 751 809
4A	0	4B		4C	0	4D	
4E		4F		4G		4H	
4J		4K		4L		4M	
4N		4P		4R		4S	
4T		4U		4V		4W	
4X		4Y		4Z		5A	
5B		5C		5D		5E	
5F		5H		5J		5K	
5O		EP		EQ		ER	
5R		5S		5T		5U	
5V	3 255 454	5W	4 055 838	5X	322 000	5Y	6 989 292
5Z	3 255 454	TV	4 055 838	TW	322 000	TX	6 989 292
6A		6B		6C		6D	
6E	1 396 921	6F		6G	0	6H	1 396 921
Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
ØU		ØV		ØW		ØX	
Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
6N	422 071	6P	125 995	6R	251 273	6S	296 793
6T	4 024 807	6U	184 936	6V	765 085	6W	3 444 658
6X		6Y		6Z		7A	
7B	5 843 799	TY	310 931	TZ	1 016 358	UA	5 138 372
7C	19 638 972	UB	5 536 452	UC	2 295 951	UD	22 879 473
- d'exploitation		UE	860 572	UF	1 116 358		
- financières		UG		UJ			
- exceptionnelles		UJ	4 675 880	UK	1 179 593		
Provision à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10	
Description de la constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
Données sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2020

de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *			
CRÉANCES	Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
	UL	UM	UN	UN	
	UP	UR	US		
	UT	UV	UW		
	VA	3 510 904	3 510 904		
	UX	29 377 628	29 377 628		
	ZI				
	UY	2 536	2 536		
ciaux	UZ	64 640	64 640		
	VM	1 013 646	0	1 013 646	
e	VB	1 389 751	1 389 751		
versements assimilés	VN	4 633	4 633		
	VP				
	VC				
s à des opérations	VR	63 756	63 756		
	VS	302 057	302 057		
TOTAUX	VT	35 855 776	VU 34 842 130	VV 1 013 646	
cours d'exercice	VD				
obtenus en cours d'exercice	VE				
ciés (personnes physiques)	VF				
RES	Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	7Y				
	7Z				
l'origine	VG				
gine	VH	32 835 095	10 000 000	22 835 095	
	8A				
	8B	16 503 935	16 503 935		
	8C	4 012 730	4 012 730		
	8D	2 740 240	2 740 240		
	8E				
	VW	407 482	407 482		
	VX				
ilés	VQ	830 953	830 953		
nés	8J	3 346 633	3 346 633		
	VI	821 242	821 242		
	8K	608 009	608 009		
	ZZ				
	8L	3 479 556	3 479 556		
TOTAUX	VY	65 585 875	VZ 42 750 780	22 835 095	
exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		



[Signature]

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6

Note : 7

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANT DES DETTES OU CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE
Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	
2 416 144	46 213 217	
47 981	656 831	622 132
188 138	-1 009 380	
490 053	2 371 257	
0	152 058	
67 151	1 185 812	

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6

Note : 8

PRODUITS A RECEVOIR

LISTE DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
	0
	0

8Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6
Note : 9

CHARGES A PAYER

LISTE DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
Financières auprès des établissements de crédit	0
et comptes rattachés	7 766 844
Fiscales	5 831 722
	346 401
	13 944 967

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6
Note : 10

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
		3 479 556
	117 771	
	127 399	
	2 340	
	0	
	4 996	
	33 578	
	15 973	
	0	
	0	
	0	
	302 057	3 479 556

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6
Note : 11

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2018	+	-	31/12/2019
	22 663 320			22 663 320
	60 704 609			60 704 609
	0		-61 476	-61 476
	-1 904 817	3 521 358		1 616 541
ment	0			0
	10 539 719	1 169 683	-957 593	10 751 809
	0			0
Total	92 002 831	4 691 041	-1 019 069	95 674 803

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6

Note : 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE DE PARTS	VALEUR NOMINALE
e capital au début de	2 266 332	10 €
ant l'exercice		
e capital à la fin de	2 266 332	10 €

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6
Note : 13

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par secteur d'activité et par marché géographique

	FRANCE	EXPORT & CEE	TOTAL
	93 381 105	1 787 722	95 168 827
	2 344 187	136 687	2 480 874
	33 110 702	3 003 170	36 113 872
	6 599	0	6 599
	128 842 593	4 927 579	133 770 172

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 6
Note : 14

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
8 200 930	1 713 253	6 487 677
-4 180 722	-1 153 815	-3 026 907
4 020 208	559 438	3 460 770

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 7
Note : 15

IMPÔTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

IMPÔTS TEMPORAIRES		
Impôts non encore comptabilisés	27 532	
	27 532	
Impôts d'impôts	27 532 x 30,67 %	8 444
Impôts de comptabilisation	5 633 669	
	5 633 669	
Impôts	5 633 669 x 30,67%	1 727 846
	7 232 856	

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 8
Note : 16

EFFECTIF MOYEN

352 personnes

sur l'année une moyenne de 10 personnes.

personnes réparti de la façon suivante :

	EFFECTIF 2019	EFFECTIF 2018	PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
	166	170	
	150	149	
	3	4	
	30	34	
	2	1	
	1	1	
TOTAL	352	359	
ont hommes	255	263	
femmes	97	96	

Bilan au 31 décembre 2019

Elément : 9
Note : 17

E DES SOCIETES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

NOMBRE D'ACTIONS DETENUES
2 266 332



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA STE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU (PERTE) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCASSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
				BRUTE	NETTE					
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
MESSER IBERICA DE GASES SAU Autovía Taragona Salou E - VILASECA	1 924 000	13 029 000	100,00	45 444 000	45 444 000			60 422 000	3 621 000	
MESSER GAS UNIP Avenida 5 de Outubro nº 151 P - LISBOA	5 000	646 537	100,00	769 217	769 217			2 568 532	(277 989)	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										